

Défi des Midships – Trophée MACSF Étudiants en santé, inscrivez-vous !



Pour la troisième année consécutive, la MACSF est partenaire du Défi des Midships, seule régates au monde pour étudiants sur voiliers classiques. Organisée par le Yacht Club Classique et ouverte à tous les étudiants de grandes écoles et universités, le Défi des Midships se court sur des yachts anciens et sur un plan d'eau différent chaque année. L'édition 2023 se déroulera en baie de Quiberon du 27 au 29 mai (Port Haliguen).

Véritable moment de partage entre les propriétaires de yachts classiques et les étudiants qui découvrent la navigation sur ces supports, le Défi des Midships fait s'affronter des équipages de 3 à 5 personnes, skippés par les propriétaires des bateaux. **Comme l'année dernière, la MACSF propose aux étudiants en santé de constituer 10 équipages.**

Des étudiants conquis

Les participants de l'édition 2022, pour lesquels le Défi des Midships était une réelle découverte, n'ont pas boudé leur plaisir !

- « C'était une très belle expérience de découvrir ces yachts classiques. J'ai beaucoup apprécié le côté intergénérationnel avec des skippers plus âgés qui ont envie de nous faire découvrir leur bateau. » - Gersende, étudiante à la faculté de santé à Lyon.
- « C'était la première fois que je dormais sur un voilier et que je naviguais sur ce type de bateau. Merci la MACSF ! Si nous avons la possibilité de revenir l'année prochaine, ce sera avec plaisir. » - Valentine, interne à la faculté de médecine de Besançon.
- « Quelle une occasion unique ! Voir ce type de bateau c'est déjà magnifique, naviguer dessus, c'est encore mieux ! Nous avons envie de monter une vraie équipe maintenant » - Thomas, étudiant de l'université de Paris, dont l'équipage est arrivé 3ème au classement général.

Comment participer

Pour participer, c'est très simple : il suffit de composer un équipage de 3 à 5 personnes et de postuler avant le 19 mars à voilemacsf@macsf.fr (avec noms, prénoms, dates de naissance, coordonnées mail, niveau de voile de chaque participant, nom de l'école de santé).

Les frais d'inscription de 400 euros sont offerts par la MACSF. Une participation d'un montant de 70 euros sera demandée à chaque étudiant correspondant aux repas et logement pour le week-end et ouvrant droit à l'adhésion annuelle au Yacht Club Classique. Il doit également être titulaire d'une licence FFV (Fédération Française de voile) pour l'année 2023. Une licence temporaire pour les deux jours de régates (35 euros) pourra être souscrite sur place si besoin avec un certificat médical précisant l'aptitude à la pratique de la voile en compétition.

La MACSF toujours plus engagée dans la voile

Partenaire historique dans la voile, la MACSF est engagée auprès d'Isabelle Joschke (IMOCA) depuis 2019. Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF permet aussi à deux équipages féminins de professionnelles de santé de participer au Spi Ouest-France en avril prochain. C'est donc tout naturellement qu'elle a choisi de s'engager auprès du Yacht Club.

Classique pour ce Défi des Midships. L'occasion d'inciter en particulier les étudiants en santé à naviguer et s'intéresser à la voile.

D'où vient le terme « midship » ?

Le « midship » désigne initialement, avec un peu de dérision, le débutant qui reste au milieu du bateau, là où ça bouge le moins, pour éviter d'être malade. Le qualificatif désigne aussi la génération des officiers du bord qui sont encore en formation. C'est pourquoi le Yacht Club Classique a choisi le nom de « Défi des Midships » pour baptiser cette régates, unique en son genre, qui permet de partager avec les jeunes générations, les traditions et les plaisirs de la plaisance sur des voiliers historiques.

Contact presse MACSF

Julie Cornille 06 62 88 81 18- jcornille@gmail.com

[Voile MACSF](#)

A propos du groupe MACSF



Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 600 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients.